



EUROFENCE LEAGUE – SENIORS

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'édition 2025 de l'OPEN INTERNATIONAL D'ANTONY en fleuret individuel féminin et masculin, qui aura lieu les 4 et 5 octobre 2025 à Antony.

Le club d'Antony Sports Escrime et son Président Vincent Cirotteau, la Fédération Française d'Escrime et son Président Rémy Delhomme, la Ligue Ile-de-France Escrime et son Président Luc Montblanc, Le Comité Départemental d'Escrime des Hauts-de-Seine, la Mairie d'Antony et son Maire Jean-Yves Senant ont le plaisir de vous convier à Antony.

LIEU DE LA COMPÉTITION

Complexe Sportif Éric Tabarly
Rue de l'Annapurna
92160-ANTONY
FRANCE

ACCES - BILLETERIE

- L'accès aux zones de combat sera réservé aux tireurs et aux personnes autorisées (arbitres, maîtres d'armes, journalistes et photographes avec carte de presse)
- L'entrée pour les spectateurs et les accompagnants est libre et limité aux espaces communs et aux tribunes.
- Aucune housse ne pourra être placée dans les tribunes de la salle des finales ; un garde housse est prévu pour les tireurs.

L'organisateur ne prévoit pas d'accréditation, des bracelets seront remis à l'accueil aux personnes autorisées.

Pour les spectateurs et accompagnateurs, l'événement est gratuit.

HORAIRES

Vendredi 3 octobre – Accueil et contrôle

17h – 20h : Contrôle des armes.

ÉQUIPEMENT : Suivant les règles de la FIE.

CONTRÔLE DES ARMES : Suivant les règles de l'EFC pour les compétitions :

Les tenues, les masques, les gants et les fils de corps et les armes seront vérifiés (nom dans le dos facultatif)

17h – 20h : Paiement de l'inscription et confirmation des escrimeurs

Samedi 4 octobre – Compétition individuel fleuret homme

7h : Ouverture de la salle

7h30 – 8h30 : Paiement de l'inscription. Confirmation des escrimeurs dames et hommes individuel

7h30 – 12h et 14h – 17h : Contrôle des armes.

8h15 : Réunion des arbitres.

9h : Compétition individuelle hommes

18h : finale fleuret hommes

Dimanche 5 octobre – Compétition individuelle fleuret dames

7h30 – 8h30 : Paiement de l'inscription. Confirmation des escrimeurs dames et hommes individuel

7h30 – 12h et 16h – 19h : Contrôle des armes.

8h15 : Réunion des arbitres

9h : Compétition individuelle dames

16h : finale fleuret dames

INSCRIPTIONS – DROITS D'ENGAGEMENT

L'inscription d'escrimeurs, d'entraîneurs et d'arbitres d'Europe et d'autres continents n'est possible que pour les personnes qui possèdent une licence EFC valide. L'inscription de toutes les personnes doit se faire via le portail de services EFC dans les 7 jours précédent le début de la compétition.

Pour les tireurs des clubs français, l'engagement se fera par l'extranet FFE 10 jours avant l'épreuve soit le jeudi 25 septembre 2025 à minuit.

*Ces horaires sont approximatifs. Ils seront confirmés et publiés sur le site officiel de l'événement ([Events - Antony Sports Escrime](#)) une fois les inscriptions closes, soit une semaine avant la compétition.

Les droits d'engagement doivent être payés en espèces lors de l'enregistrement sur place :

- Compétition individuelle : 40 €
- Licence européenne requise : 25 € prélevés sur l'extranet pour les tireurs des clubs français

ARBITRAGE - RÈGLEMENT

FORMULE :

L'EFC adopte la même formule que celle des coupes du Monde Junior FIE à savoir 1 tour de poule en 2 vagues maximum (20 à 25 % d'éliminés), puis tableau direct jusqu'à la finale (la troisième place n'est pas tirée).

Dans les compétitions individuelles, les poules seront composées comme suit :

1. Classement senior FIE
2. Classement du circuit EFC U23 + 1000
3. Les places des escrimeurs non classés sont tirées au sort

Cette épreuve compte à la fois dans le classement national seniors (FFE) mais également dans le classement européen (EFC).

PARTICIPANTS À LA COMPÉTITION INDIVIDUELLE :

Chaque fédération membre peut inscrire autant de tireurs souhaités sans limites pour chaque tournoi.

Rappel : la licence européenne est requise pour cette compétition.

ARBITRAGE :

Pour la France, chaque club engageant 4 tireurs ou plus, 1 arbitre sera fourni par club et 2 pour 10. Pour les autres nations, la mise à disposition d'un arbitre se fera par nation et non par club.

Selon les règles de l'EFC

- 1 à 3 tireurs inscrits : pas d'arbitre
- 4 à 9 escrimeurs inscrits : 1 arbitre
- 10-15 escrimeurs inscrits : 2 arbitres
- 16-24 tireurs inscrits : 3 arbitres

Le niveau de licence :

- Pour les clubs français : niveau régional requis
- Pour les autres nations : la catégorie EFC C est requise ou national dans leur pays

En cas de non-inscription de chaque arbitre par le portail de service EFC, une fédération doit payer des frais de 500,00 EUR à l'EFC, pour couvrir les dépenses de l'arbitre désigné par l'EFC. Remarque : Le délégué de l'EFC tiendra une réunion pour tous les arbitres 45 minutes avant le début des compétitions. La participation de tous les référents est obligatoire.

RÉCOMPENSES

Les 8 premières et premiers des épreuves individuelles seront tous récompensés.

RÉSULTATS ET DIFFUSION STREAMING LIVE

- Résultats en direct sur le site ENGARDE-SERVICE.COM
- Diffusion Live Commentée toute la Journée sur la chaîne Youtube de la Fédération Française d'Escrime ESCRIME TV (à confirmer)

BUVETTE ET EXPOSANTS

Le hall d'entrée du complexe sportif Éric Tabarly sera entièrement dédié aux Championnats de France de Fleuret. Plusieurs Espaces sont prévus :

- Fournisseurs de matériel d'Escrime
- Restauration
- La « Bière d'Antony » Brasserie la BOULEDOGUE

CONTACTS

ANTONY SPORTS ESCRIME
Antonysportescrime92@gmail.com

GUY DE LAMBALLERIE
06 52 16 67 97

DAVID ROBINET
06 86 16 13 89

HOTELS



Hôtel Ibis Style – Massy
6 rue de l'opéra
91300 MASSY
Tél. 01-60-11-55-54



Résidhome Prestige – Massy
7, rue Christophe Colomb 91300 MASSY
Tél. 01-69-81-62-62

PARTENAIRES

Antony Sports Escrime remercie infiniment ses partenaires institutionnels

